



Revue de presse mai

- BS Le département bâlois des travaux publics et des transports a édité une brochure visant à faciliter l'introduction de la disposition sur les cafés et les restaurants sans fumée dans la loi sur l'hôtellerie et la restauration à partir du 1^{er} avril 2010. Cette brochure comprend dix points et répond aux questions les plus fréquentes sur le tabagisme passif dans la gastronomie (http://www.medienmitteilungen.bs.ch/090330_rauchstopp.pdf). De plus, une ligne d'urgence est à disposition pour répondre aux questions individuelles concernant la mise en œuvre de la loi: hotline 061 267 91 00. (Basellandschaftliche Zeitung, 05.05.09)
- GE Selon le Service des votations, le référendum contre la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics a abouti. Le gouvernement doit donc fixer la date de la votation, qui aura probablement lieu le 27 septembre 2009. (Tribune de Genève, 04.05.09)
- SO Depuis février 2009, le canton de Soleure a contrôlé le respect de la réglementation sans fumée dans 133 établissements publics. Ces contrôles ont eu lieu pour la plupart sur la base d'un soupçon fondé. Dix-huit établissements et trente-et-un fumeurs ont été sanctionnés. Une amende de 100 à 150 francs est prévue pour les établissements, et de 30 à 50 francs pour les fumeurs, montants auxquels s'ajoutent 90 francs de frais de procédure. (Oltener Tagblatt, 01.05.09)
- SG Le gouvernement approuve l'initiative de la Ligue pulmonaire qui veut renforcer la protection contre le tabagisme passif. Il demande au Grand Conseil d'adopter cette initiative et de rejeter celle de la ligue des fumeurs. Il estime que la réglementation actuelle dans le canton de Saint-Gall est insatisfaisante et doit être corrigée. Il s'oppose à l'initiative de la ligue des fumeurs, qui correspond à la solution fédérale, car elle favoriserait l'inégalité entre établissements publics et rendrait l'exécution plus difficile. (sg.ch, 06.05.09)
- BL Les votants du canton de Bâle-Campagne ont accepté l'initiative populaire de la Ligue pulmonaire «Protection contre le tabagisme passif» à 65 pour cent.
- UR 53 pour cent des votants du canton d'Uri ont refusé d'assouplir la protection contre le tabagisme passif dans la loi sur la santé publique.
- TG Le contre-projet du Parlement a été adopté à 55 pour cent et l'initiative de la Ligue pulmonaire refusée à 55 pour cent dans le canton de Thurgovie.
- SG La commission d'examen préalable a recommandé au Parlement d'approuver l'initiative de la Ligue pulmonaire «Protection contre le tabagisme passif pour tous» et de rejeter l'initiative de la ligue des fumeurs intitulée «Une loi libérale pour les fumeurs dans le canton de Saint-Gall» sans contre-projet. Le Grand Conseil va délibérer sur les deux initiatives lors de sa session de juin 2009. Le peuple sera appelé à se prononcer en même temps sur les deux textes. (sg.ch, 15.05.05)
- NE Des particuliers ont lancé une initiative visant la suppression de la loi sur la



protection contre le tabagisme passif, entrée en vigueur en avril dernier. Les initiants ont jusqu'au 9 novembre pour récolter les 4'500 signatures nécessaires, dont 2'500 étaient déjà collectées à la fin mai. (arcinfo.ch, 28.05.09)

Suisse

Malgré le non de Bâle-Campagne et d'Uri, Gastrosuisse, la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, a estimé que le oui de hier en Thurgovie indiquait que la majorité des Suisses souhaite assouplir l'interdiction. L'objectif de Gastrosuisse est l'application de la loi fédérale au plan suisse. Pour atteindre cet objectif, la Fédération entend veiller, à travers des interventions dans les Parlements cantonaux, à ce que la population puisse voter sur l'introduction de la solution fédérale. (Tagesanzeiger, 18.05.09)

L'office fédéral de la santé publique a présenté les nouveaux chiffres du monitoring sur le tabac. Depuis 2001, la proportion de fumeurs parmi les 14-65 ans a baissé de 6 pour cent. Ainsi, la tendance positive au recul de la prévalence des fumeurs se maintient. La baisse constatée parmi les 14-19 ans est particulièrement réjouissante, puisque la proportion de 31 pour cent en 2001 est passée à 23 pour cent en 2008. (baz.online, 18.05.09)

La Ligue pulmonaire suisse a lancé l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif» avec le soutien d'une large coalition. L'objectif est une réglementation nationale complète en matière de protection contre le tabagisme passif. Les initiants ont jusqu'au 19 novembre 2010 pour réunir les 100'000 signatures nécessaires. (SDA, 19.05.09)

Etranger

Selon le «Global Times», un journal chinois contrôlé par l'Etat, les autorités de la province de Hubei ont demandé à leurs fonctionnaires de fumer plus pour aider l'industrie locale de la cigarette. Elles ont fixé pour objectif l'écoulement de 230'000 paquets par an de cigarettes exclusivement produites dans la province. Les services qui n'atteindront pas leur quota devront payer une amende. (News, 06.05.04)

En Croatie, la loi pour la protection contre le tabagisme passif est entrée en vigueur le 6 mai après un délai transitoire de six mois. Les restaurants, les bars et tous les établissements publics sont désormais sans fumée. (Corriere de Ticino)

Au Liechtenstein, une citoyenne a récolté toute seule les cent signatures nécessaires pour s'opposer à l'ordonnance qui accompagne la loi sur la protection contre le tabagisme passif. Elle estime que cette ordonnance assouplit beaucoup trop la loi. Elle continue à récolter des signatures jusqu'au 11 mai, date du dépôt de la plainte. (Liechtensteiner Vaterland, 06.05.09)

Selon les autorités sanitaires de la Ville de New York, la prévalence du tabagisme atteint aujourd'hui son niveau le plus bas. Seuls 15,8 pour cent des huit millions d'habitants se disent encore fumeurs. Ainsi, le nombre de fumeurs a baissé de 350'000 depuis 2002. Cette tendance se répercute sur la ligne gratuite mise à disposition par la ville pour aider les fumeurs à arrêter de fumer, et qui a reçu 30'000 appels. (Teletext SF1, 06, 05.09)

Aux Etats-Unis, le Sénat se penchera la semaine prochaine sur une loi améliorant



le contrôle des produits du tabac. Le projet de loi élargit les possibilités de contrôle par l'administration [américaine](#) des [denrées alimentaires](#) et des [médicaments](#) (Food and Drug Administration, FDA), qui serait désormais en mesure de restreindre la publicité pour le tabac, d'introduire des avertissements et de réguler les composants des cigarettes. (swissquote.ch, 21.05.09)

Le maire de San Francisco souhaite prélever une taxe d'élimination des cigarettes de 33 cents (36 centimes) par paquet afin de couvrir une partie au moins des onze millions de dollars que l'Etat consacre chaque année à l'élimination des mégots dans cette ville. (Blick am Abend, 19.05.09)

Un tribunal d'appel à Washington a largement confirmé un jugement d'une juge fédérale datant de 2006 selon lequel les fabricants de cigarettes ont trompé le public pendant des décennies sur les risques pour la santé causés par le tabagisme. Le tribunal d'appel a estimé que les appellations «mild» et «light» trompent les consommateurs. (baz.online, 22.05.09)

La ministre française de la santé, Roselyne Bachelot, a annoncé, dans la perspective du 31 mai, vouloir introduire les avertissements combinés d'ici à la fin de 2009. La France entend utiliser la banque d'images de l'UE, tout comme la Suisse et les pays européens qui ont déjà prescrit ces avertissements combinés. (Lematin.ch, 25.05.09)

Le gouvernement canadien a annoncé une interdiction des cigarettes et cigarillos au goût de fruit. Ces produits ont pour but d'attirer les jeunes vers le tabac. De même, le gouvernement veut interdire la publicité pour le tabac dans les journaux et les revues, comblant ainsi une lacune dans l'interdiction de publicité pour le tabac. (swissquote.ch, 26.05.09)

Selon l'agence de presse étatique Chine Nouvelle, le gouvernement de Beijing (Pékin) souhaite rendre tous les hôpitaux et les institutions médicales sans fumée d'ici à 2011. Il n'est pas encore clair s'il s'agit d'une mesure obligatoire ou volontaire. (lematin.ch, 28.05.09)

Généralités Après le rachat de la compagnie danoise Skandinavisk Tobakskompagni et de l'entreprise turque Tekel, BAT a démarré le nouvel exercice par une forte croissance. Son chiffre d'affaires réalisé avec les cigarettes pourrait augmenter de sept pour cent pour passer à 170 milliards de cigarettes vendus. Malgré le contexte difficile actuel, le chef de la direction, Paul Adams, se dit confiant quant à la «bonne croissance» de BAT grâce à la large palette de produits et d'unités de production dans les régions. (cash.ch, 06.05.09)

Japan Tobacco International est née il y a dix ans lors de la reprise de R. J. Reynolds par Japan Tobacco Inc. La multinationale, dont le siège est à Genève, est représentée sur le marché suisse notamment avec Camel et Winston. Le but déclaré de JTI Suisse est de continuer à poursuivre systématiquement sa croissance et de s'engager pour des solutions modérées dans la législation suisse. (Tabak, Tabac, Tobacco, 18.05.09)

Philip Morris a inauguré un nouveau centre de recherche et de développement à Serrières dans le canton de Neuchâtel, dans lequel il a investi 120 millions. Ce



Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz
Association suisse pour la prévention du tabagisme
Associazione svizzera per la prevenzione del tabagismo

Haslerstrasse 30 + 3001 Berne
Tél. 031 599 10 20 + fax 031 599 10 35
www.at-suisse.ch + info@at-schweiz.ch

centre comporte trois aires de laboratoires et abrite plus de 400 collaborateurs, regroupés à partir de trois autres sites à Neuchâtel et à Fribourg. La recherche visera notamment à diminuer la toxicité des cigarettes. Le siège administratif de Philip Morris se trouve à Lausanne. (SDA, 28.05.09)